

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 JANVIER 2010

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne le compte rendu de la dernière séance qui est approuvé par l'ensemble des membres présents.

SITE INTERNET : HEBERGEMENT DU NOM DU DOMAINE

Monsieur le premier adjoint présente au Conseil municipal le devis pour l'enregistrement du nom de domaine. Après en avoir délibéré le Conseil municipal, retient, à l'unanimité, la Société AB CONNECT pour un montant de 163,76 euros T.T.C. pour deux ans.

VIREMENTS DE CREDITS

Considérant que certains crédits prévus au budget de l'exercice 2009 étant insuffisants et que d'autres ne seront pas utilisés pour l'exercice 2009, Monsieur l'adjoint aux finances propose au Conseil municipal de faire les virements suivants :

- Virements de crédits n° 1 :
 - Article 2184 programme 806 : + 2 653 €
 - Article 2128 programme 0311 : - 2 653 €

- Virements de crédits n° 2 :
 - Article 2175 programme 902 : + 2 970 €
 - Article 2316 programme 901 : + 600 €
 - Article 2031 programme 904 : - 3 570 €

Le Conseil municipal les approuve à l'unanimité.

OUVERTURE DE CREDITS POUR INTEGRATIONS PROGRAMMES DU SDED

Monsieur le Receveur municipal demande de faire une intégration comptable des travaux d'investissement de lignes électriques et transformateur pour les années 1988 à 2002. Monsieur l'adjoint aux finances demande au Conseil municipal qu'il est temps de régulariser cette situation et d'intégrer ces travaux dans l'actif de la Commune. Montant total des travaux : 196 227,05 euros. Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, l'intégration des programmes du SDED.

Pour extrait
En Mairie, le 27 janvier 2010
Le Maire,